

Le 14 Juillet, naissance d'une fête nationale



Sommaire

Sommaire	2
Introduction	4
1. Le 14 juillet 1789 : la prise de la Bastille, l'événement	6
A. L'événement	6
B. Le 14 Juillet vu par Chateaubriand	8
C. Le 14 Juillet en peinture, images détournées d'un événement	9
2. Le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération	15
Et si la fête de la Fédération donnait tout son sens à la prise de la Bastille ?	15
3. Le 14 Juillet au prisme de la succession de régimes au XIX ^e siècle	18
Une célébration fluctuante au XIX ^e siècle	18
4. Le 14 Juillet, fête nationale	29
Les enjeux du débat	29
Choisir une date	30
Le 14 Juillet s'impose	32
5. Réagir à la date, réagir à la fête nationale	40
6. Le 14 juillet 1880, l'ancrage des rituels	42
A. La place de l'armée	42
B. Le 14 juillet 1880, place de la République, par Alfred Roll	45
7. Célébrer la Nation, quelques 14 juillet marquants	50

Le 14 juillet 1889	50
Le 14 juillet 1910, en province.....	51
Le 14 juillet en 1912, à Paris.....	54
Le 14 juillet 1919 : « qui a vu ce jour a vécu »	55
L’INA, 14 juillet 1919, défilé de la victoire 01/01/1946 - 47s.....	57
1936, le Front populaire, un 14 Juillet ouvrier	57
Conclusion.....	59
Retour aux sources	60
Les glorieux anciens... devenus des sources	60
Bibliographie indicative	60
Entre autres articles, accessibles sur la toile... ..	60
Filmographie et documents Ina	61

Introduction

Dans un discours prononcé à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), le 14 juillet 1872, Léon Gambetta proclame : « [...] les journées les plus décisives de la Révolution française sont contenues, sont impliquées dans ce premier fait qui les enveloppe : le 14 juillet 1789. Et voilà pourquoi aussi c'est la vraie date révolutionnaire, celle qui fait tressaillir la France ! On comprend que ce jour-là notre Nouveau Testament nous a été donné et que tout doit en découler. »

Celui qui négocie la construction d'une République comme régime, contre des tentations monarchistes, ancre le passé, le présent et l'avenir dans un événement fondateur. Celui qui aurait préféré le 22 septembre comme date davantage républicaine, plus calme également, alimente un débat entre la conception d'un événement émancipateur, faisant du peuple l'acteur de sa propre histoire, et celle d'un événement qui fait entrer la violence dans la construction de la liberté donc, pour nombre de conservateurs un événement surévalué, voire le premier acte de la Terreur.

Certes, il y a débat, et nous voulons dans ce dossier en présenter les étapes et les acquis majeurs.

Depuis 1880, le 14 Juillet est fête nationale. Lui préexistent des fêtes diverses et variées qui en forment les bases dont il faut souligner les caractères et qui font l'objet des premières études de ce dossier. En nous dissimulant derrière l'immense stature de Mona Ozouf, nous voudrions mettre en évidence la valeur d'exemplarité des événements célébrés par ces fêtes dans lesquels les hommes politiques du XIX^e siècle inventent un langage particulier, de symboles, de rituels, de lieux..., un langage que l'auteur de *Composition française* qualifie de « langage de l'utilité ».

Car des fêtes du 14 Juillet, comme d'autres fêtes républicaines, il s'agit bien de moments pédagogiques, d'une propédeutique des valeurs républicaines ancrées dans les principes de 1789. Pourquoi et comment le 14 Juillet est-il devenu fête nationale ? Pourquoi et comment les républicains érigent-ils cette date au rang de repère fondateur ?

Pour répondre à ces questions, nous analyserons tout d'abord les deux événements révolutionnaires de 1789 et 1790 parce qu'ils sont créateurs de mémoire collective. Nous

proposons ensuite un regard sur la célébration de cette mémoire entre la Révolution et l'année 1880 avec notamment la fête du 30 juin 1878. Cette dernière montre à la fois les enjeux et les limites d'une fête sans véritable ancrage événementiel. L'ensemble des décisions prises en 1880 avec la mise en place des rituels et des pratiques fait l'objet d'une partie conséquente. Nous avons choisi ensuite quelques 14 Juillet marquants, sans exhaustivité, entre 1880 et nos jours.

Nous présentons la construction et les pratiques de la fête nationale à travers un dossier documentaire, analysé et commenté, utilisable dans les classes de quatrième et de seconde, selon les [textes officiels des programmes scolaires en vigueur](#).

Ce dossier est utile pour l'enseignement de l'histoire des arts, obligatoire au collège. L'approche est d'abord celle de l'historien mais elle s'inscrit aussi dans une démarche liée à l'histoire des arts, la peinture principalement. De nombreux supports sont ainsi proposés pour aborder la construction du symbole républicain, ce qui fait encore référence à l'unité de la Nation tant discutée aujourd'hui. Ils permettent aussi en pointant les enjeux de comprendre que le présent s'inscrit dans un passé toujours recomposé, reconstruit, un passé en débat.

1. Le 14 juillet 1789 : la prise de la Bastille, l'événement

A. L'événement

L'histoire de France est riche d'événements suscitant des débats animés. Son élévation au rang d'événement fondateur dans le cadre d'un conflit sur la Révolution française, les faits, l'héritage, la mémoire donnent au 14 juillet 1789 la place singulière d'un événement qui ne peut laisser indifférent. Que s'est-il vraiment passé en ce mardi si particulier ? L'effet sur la France mais aussi sur les cours européennes correspond-il à la profondeur du fait ? N'y a-t-il pas amplification, héroïsation, détournement de sens après coup ? Événement révolutionnaire ou révolte d'Ancien Régime ? La Bastille ne fut-elle pas prise déjà pendant la Fronde ? Renvoyons tout d'abord la Bastille à l'imaginaire populaire qui contribue à la nature même de l'événement et son interprétation. Forteresse, prison symbole de l'arbitraire royal en matière de justice, forteresse militarisée tournée vers la capitale, lieu de révolte potentiel, notamment le faubourg Saint-Antoine, lieu des supplices les moins avouables dont auraient été victimes des condamnés non identifiables tant en nombre qu'en nom, mouvoir sans retour possible vers la société des hommes, symbole de la tyrannie, la liste est longue des caractères de ce bastion envisagé sous Charles V et qui avait perdu depuis longtemps son statut de prison. Lors de l'ouverture de la forteresse conquise ou simplement remise suite à la reddition de sa garnison, le peuple de Paris n'y trouva semble-t-il que sept prisonniers, dont quatre faussaires. L'événement connu en réalité deux réussites : l'une répond aux objectifs du peuple venu l'assiéger, l'autre à sa postérité. L'événement est une réaction populaire à la situation de crainte provoquée par la présence de troupes autour de la capitale. Le peuple de Paris forme une milice assez conséquente estimée à plus de 40 000 hommes. Si le nombre est élevé, l'armement est faible et suscite des débats. Le 12 juillet, un dimanche, le renvoi de Necker est connu à Paris qui entre en émoi non par sympathie pour le ministre, mais par crainte d'un retour en force de l'autorité royale. Le rôle de Camille Desmoulins est ensuite connu : une harangue de la foule au Palais-Royal pour l'inciter à se défendre, des manifestations spontanées dans les rues pour défendre Necker et l'intervention d'un régiment allemand aux Tuileries, des blessés. Les soucis alimentaires de la ville entretiennent la crainte, l'émotion au sens moderne du terme. Le lendemain matin, très tôt, des barrières d'octroi sont incendiées, le couvent Saint-Lazare est pillé car soupçonné d'abriter du grain, la foule manifeste violemment à la recherche de blé et pour que les prix du pain soient baissés. À l'Hôtel de Ville dans la matinée, des électeurs de la ville de Paris dirigés par le prévôt des marchands

Jacques de Flesselles créent un comité permanent et une milice, avec comme signe distinctif une cocarde rouge et bleu, couleurs de la ville. L'armement de cette milice pose problème : des lieux de détention d'armes sont pillés, des piques sont forgées, une demande est faite aux Invalides dont le gouverneur refuse de livrer les armes.

Au matin du 14, la foule se rend aux Invalides pour exiger l'accès aux armes. Les troupes présentes sur le Champ-de-Mars font savoir qu'elles ne marcheront pas sur les Parisiens qui s'emparent alors des Invalides, y trouvent trente mille fusils et douze canons. Il ne manque plus que la poudre et les balles. Une première puis une deuxième délégation des électeurs de la ville de Paris sont reçues par le gouverneur Launay à la Bastille mais n'obtiennent ni poudre, ni balles, alors qu'en fin de matinée la foule commence à se masser devant la forteresse. Vers 13 h 30, les défenseurs de la Bastille, des invalides, répondant aux ordres de Launay, ouvrent une première fois le feu sur la foule. Une troisième et une quatrième délégation se rendent à la Bastille sans plus de succès. À partir de 15 h 30, cinq canons pris le matin aux Invalides sont placés devant la Bastille par des gardes-françaises. Vers 17 heures, la garnison de la Bastille se rend avec promesse d'être bien traitée, la foule s'empare de la Bastille, y prend la poudre qu'elle était venue chercher et libère quelques prisonniers. Une centaine de Parisiens a été tuée pendant la journée. Sur le chemin de l'Hôtel de Ville où la garnison désormais prisonnière doit être emmenée, le gouverneur Launay est tué, sa tête tranchée au canif par un jeune boucher, le prévôt des marchands est lui aussi assassiné au motif de trahison, les archives de la Bastille sont pillées. Dans une danse macabre, les têtes sont promenées dans Paris jusqu'au Palais-Royal. En fin de journée, ignorant encore l'épisode de la prise de la Bastille, Louis XVI a ordonné le retrait des troupes. Le roi n'apprend l'événement qu'à son réveil le lendemain matin avec le mot resté célèbre du duc de La Rochefoucauld-Liancourt : « *Non, Sire, c'est une révolution.* »

Sans entrer dans le débat sur l'interprétation des événements du 14 Juillet, il peut être intéressant avec des élèves d'expliquer les regards de certains contemporains, hommes de plume conservateurs, comme Chateaubriand, pour ensuite expliquer la prise en main de cette histoire par les historiens du XIX^e siècle et la transformation de cette journée en mythe national, en fête nationale : montrer ce que l'on en fait.

B. Le 14 Juillet vu par Chateaubriand

« Le 14 juillet, prise de la Bastille. J'assistai, comme spectateur, à cet assaut contre quelques invalides et un timide gouverneur : si l'on eût tenu les portes fermées, jamais le peuple ne fût entré dans la forteresse. Je vis tirer deux ou trois coups de canon, non par les invalides, mais par des gardes-françaises, déjà montés sur les tours. De Launay, arraché de sa cachette, après avoir subi mille outrages, est assommé sur les marches de l'Hôtel de Ville ; le prévôt des marchands, Flesselles, a la tête cassée d'un coup de pistolet ; c'est ce spectacle que des béats sans cœur trouvaient si beau. Au milieu de ces meurtres, on se livrait à des orgies, comme dans les troubles de Rome, sous Othon et Vitellius. On promenait dans des fiacres les vainqueurs de la Bastille, ivrognes heureux, déclarés conquérants au cabaret ; des prostituées et des sans-culottes commençaient à régner, et leur faisaient escorte. Les passants se découvraient avec le respect de la peur, devant ces héros, dont quelques-uns moururent de fatigue au milieu de leur triomphe. Les clefs de la Bastille se multiplièrent ; on en envoya à tous les niais d'importance dans les quatre parties du monde. Que de fois j'ai manqué ma fortune ! Si moi, spectateur, je me fusse inscrit sur le registre des vainqueurs, j'aurais une pension aujourd'hui. »

[François René de Chateaubriand](#), *Mémoires d'outre-tombe*, 1848.

Une tradition se construit dans la littérature de la contre-révolution mais aussi, comme dans cet extrait, sous la plume de monarchistes convaincus remettant en cause le contenu et les formes de l'événement tel que les révolutionnaires ont voulu le forger. La violence, l'ivrognerie, l'aptitude à commettre le crime gratuit, l'imbécillité caractérisent les acteurs du 14 Juillet pour Chateaubriand. Mais, plus encore, c'est bien l'idée d'un événement qui n'a pas eu lieu que dénonce l'auteur. La réalité d'un fait dont il se présente comme témoin contrebalance l'interprétation par surévaluation qu'en font ensuite les révolutionnaires. Il n'y a pas de prise de la Bastille mais reddition d'une forteresse dans la naïveté des occupants incapables à combattre. La victoire sans lutte donne ensuite aux Parisiens l'occasion d'une fête macabre, orgiaque d'une libération à laquelle il dénie tout fondement. L'auteur dont la carrière politique dans les premières décennies du XIX^e siècle se construit auprès des monarches de la Restauration compare Paris à la Rome de la fin du règne de Néron et de l'année des quatre empereurs, dont deux sont ici nommés. Comment fonder un régime nouveau sur des actes sanguinaires ? La question est bien sûr posée tout au long du XIX^e siècle et fait encore débat en 1880, nous en reparlerons.

C. Le 14 Juillet en peinture, images détournées d'un événement

Le 14 Juillet a été rapidement traité par un nombre important d'artistes, de peintres notamment, ce qui souligne la place fondamentale qu'il occupe dès l'origine dans les mentalités collectives. Ces peintures ont longtemps fixé les regards sur l'événement en les orientant. Elles appartiennent à l'ensemble des peintures qui scandent les événements de 1789, commençant par l'ouverture des états généraux, le serment du Jeu de paume notamment. À travers les trois tableaux qui suivent, notre intention est de montrer comment trois peintres contemporains de la prise de la Bastille et de la fête de la Fédération nous livrent leur vision de cette journée à des moments différents de la révolution.

Jean-Pierre Houël et la prise de la Bastille



Jean-Pierre Houël (1735-1813), *La Bastille dans les premiers jours de sa démolition*, aquarelle réalisée en 1789, BNF.

Graveur, dessinateur, peintre, né à Rouen dans une famille aisée d'artisans, il étudie aux Beaux-Arts de Rouen dès 15 ans, avec Descamps comme maître, puis s'oriente vers la peinture de paysage et la copie des maîtres flamands. Il complète ses études par l'architecture, étudie la perspective, puis travaille à Paris dans un atelier d'eaux-fortes. Il part en Italie se perfectionner à l'école romaine entre 1769-1772. Il y travaille la représentation des monuments antiques à la gouache. De retour en France, il répond à des commandes privées, il enseigne.

Il peint ici la fin de la journée de la prise de la Bastille avec au centre l'arrestation du marquis de Launay. La fumée, le ciel sombre donnent l'impression d'une conquête dans la violence, avec l'utilisation de la canonnade. La conquête ne semble pas être finie puisque des scènes au premier plan soulignent la poursuite des combats au fusil, à l'arme blanche. Au centre de la toile, l'auteur polarise l'attention sur l'arrestation du gouverneur de la Bastille. Un soldat de la garde française et un homme du peuple, les deux acteurs de la journée, appréhendent le représentant du pouvoir, celui qui a fait tirer sur la foule des Parisiens curieusement peu présente sur la toile. Sans doute Launay, dont le sort personnel n'est pas envisagé ici, symbolise-t-il aussi l'arbitraire royal. La prise de la Bastille peinte par Houel est bien un acte révolutionnaire. Houel meurt à Paris.

Charles Thévenin et la prise de la Bastille



Charles Thévenin (1764-1838), *Arrestation de Monsieur de Launay, dans la deuxième cour de la Bastille, le 14 juillet 1789*, huile sur toile, Paris, musée Carnavalet, © Musée Carnavalet/Roger-Viollet

Charles Thévenin, né à Paris en 1764, est un peintre néoclassique, fils d'un architecte de la cour. Il suit des études de peinture à l'Académie royale de peinture et de sculpture, second prix de Rome en 1789, puis premier prix en 1791, il reçoit des commandes officielles, poursuit sa carrière au service du Consulat et de l'Empire (il peint Augereau au pont d'Arcole en 1798). Après un séjour en Italie sous la Restauration, il est nommé conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale. Il est connu pour avoir peint des événements héroïsés de la Révolution et de l'Empire. C'est en 1793 qu'il peint *La Prise de la Bastille*. La comparaison avec le tableau de Jean-Pierre Houel est intéressante. Plus proche des acteurs plus nombreux aussi sur la toile, le rôle du peuple dans son émancipation est l'objet du travail du peintre. 1793, la République valorise ce rôle émancipateur à travers l'arrestation de Launay elle aussi au centre de la toile. Launay est poussé, bousculé, par des hommes dont le vêtement indique leur appartenance au peuple, peuple toujours en action sur la droite de la toile. Sur la gauche, ce peuple attend et voit dans l'événement la liberté offerte par le peuple en action arrêtant le symbole de l'arbitraire royal. La Bastille n'apparaît que sous la forme d'une tour partiellement représentée, comme l'évidence d'une architecture d'oppression, de prison. Le contraste de lumière entre une fumée noire sur la droite et un ciel plus clair, nuageux d'abord mais ensoleillé et bleu, matérialise aussi cette libération acquise dans la prise de la Bastille, devenu un événement politique majeur loin de la simple tentative de trouver des armes pour se défendre d'une hypothétique menace. L'auteur rappelle également que l'événement a été meurtrier, des corps étendus sans vie sont placés devant le gouverneur Launay.

Élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1825, Thévenin meurt en 1838.

Hubert Robert et la Bastille dans les premiers jours de sa démolition



Hubert Robert (1733-1808), *La Bastille dans les premiers jours de sa démolition*, 20 juillet 1789, Paris, musée Carnavalet, © Musée Carnavalet/ Roger-Viollet

Hubert Robert est né en 1733 à Paris et mort en 1808, il poursuit des études classiques chez les jésuites, au collège de Navarre, puis des études de peinture, agrémentées d'un voyage en Italie, à partir de 1754, avec passage par Rome, Naples (il réalise des études pour ses capricci, paysages imaginaires à l'antique). De retour en France en 1765, il entre à l'Académie, prépare les bâtiments royaux du Trianon. Pendant la Révolution, il est arrêté et détenu en 1793 puis libéré à la chute des thermidoriens, il est chargé de la mise en place d'un musée national.

Cette peinture montre une dernière fois la Bastille avant la démolition. La forteresse fut démontée dès le 15 juillet 1789, semble-t-il par un entrepreneur privé. Les pierres furent vendues comme souvenirs de l'événement. Des maquettes, des reproductions de la Bastille dans une pierre de la Bastille devinrent à la fois objet de culte et objet d'un commerce fructueux. Un exemplaire fut envoyé à chaque département de France. L'une d'entre elles est visible aujourd'hui au musée Carnavalet. Des parties servirent aussi à construire le pont de la Concorde. Disparue du paysage visible, la Bastille gagne le paysage mémoriel.

La Fayette, l'homme de l'indépendance américaine, expédia à George Washington une clé de la forteresse.

2. Le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération

Et si la fête de la Fédération donnait tout son sens à la prise de la Bastille ?

Le 15 juillet 1789, Louis XVI nomme La Fayette commandant de la garde parisienne créée pour canaliser les mouvements populaires et assurer la protection des Parisiens. Des milices de citoyens se créent dans chaque ville sur le modèle de la garde nationale de Paris pour lutter contre toute menace, notamment pendant la Grande Peur. Des fédérations locales, régionales de gardes nationales se sont constituées dans le sud de la France dès le mois d'août 1789. Elles se répandent dans le reste du pays. La Fayette incite à organiser pour le premier anniversaire de la prise de la Bastille une fête nationale célébrant cette fédération, proposition acceptée par l'Assemblée. L'Assemblée veut que cette commémoration du 14 Juillet célèbre l'unité de tous les Français.



Charles Thévenin (1764-1838), *La Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, au Champ-de-Mars*, peinture réalisée en 1795, Paris, musée Carnavalet, © Musée Carnavalet/ Roger-Viollet

L'auteur de la toile a été présenté dans la partie précédente.

Le théâtre de la fête est le Champ-de-Mars, aménagé à partir du 1^{er} juillet par de nombreux ouvriers, notamment de terrassement pour créer un cirque à l'antique, dont la capacité est estimée à cent mille places. Au centre de ce que l'on n'appelle pas encore un « stade », avec des talus en forme de tribunes, est érigé un autel, dédié à la Patrie, base d'un culte civique. La préparation du lieu vit la participation de représentants des différents groupes sociaux. La légende veut que Louis XVI, lui-même, y assista.

Le jour de la fête, les spectateurs sont estimés à deux cent cinquante mille. Les fédérés venus de toutes les provinces, complétés par les fédérés parisiens, estimés quant à eux à cent mille, défilèrent avec leurs drapeaux montrant l'union de la Nation à travers le défilé de ceux qui la défendent. Des éléments constitutifs des 14 Juillet modernes naissent sans doute en cette occasion.

Le roi est placé sous un chapiteau adossé à l'École militaire, sur la droite de la toile. Face à lui, un arc de triomphe clôt l'autre extrémité du Champ-de-Mars, ouvrant sur la Seine. Au centre, une messe est célébrée par Talleyrand, avec trois cents prêtres. Succède à la messe la prestation de serment. Le marquis de La Fayette (arrivant sur un cheval blanc) au nom des gardes fédérés prononce celui de la garde nationale. Fidélité à la Nation, à la loi et au roi, engagement à maintenir la Constitution acceptée par le roi, protection de la sûreté des personnes sont le contenu essentiel de cette prestation. Le président de l'Assemblée, Charles de Bonnay, prête serment pour l'ensemble des députés et de leurs électeurs. Les députés des quatre-vingt-trois départements assistent à la fête.

Puis Louis XVI intervient comme chef de l'exécutif pour prêter serment à la Constitution et s'engager à appliquer et respecter la loi. Un *Te Deum* fut donné, les participants se quittèrent au milieu des embrassades, figurées sur le tableau comme un thème récurrent des célébrations collectives cher à David. Il est remarquable aussi que les républicains de 1880 aient évincé de la fête la messe et le *Te Deum*, la fête républicaine devient alors une fête sans Dieu.

La peinture fidèle à la météo du jour montre le ciel lourd d'un temps pluvieux. Les rayons de soleil forment alors un procédé pictural pour souligner le monde nouveau qui procède de l'événement. La participation de la foule fut immense, très enthousiaste, malgré le mauvais temps.

L'enthousiasme de la première fête de la Fédération disparut lors de la suivante, en 1791. La méfiance liée aux événements du printemps, la fuite à Varennes notamment, anima la célébration à laquelle l'Assemblée ne s'associa pas ! Quelques jours plus tard, la fusillade du Champ-de-Mars envenima la situation.

D'autres villes eurent aussi leur fête de la Fédération en 1790. L'exemple de Lyon est bien connu. À l'extérieur de la ville, plaine des Brotteaux, des bataillons de la garde nationale et des délégations des départements voisins défilent comme au Champ-de-Mars. Un temple dédié à la Concorde civile, une statue de la Liberté avec une pique au bonnet phrygien dans une main et un rameau d'olivier dans l'autre. Une messe est célébrée en public, des serments prononcés de fidélités à la Constitution, à la Nation, à la Loi et au roi. Mais le texte se prolonge :

« Nous jurons d'être inviolablement attachés à ce grand principe de la liberté individuelle, de protéger les propriétés particulières et la propriété déclarées nationales, d'assurer la perception de tous les impôts ordonnés pour le maintien de la force publique, d'entretenir la libre circulation des subsistances dans toute l'étendue du royaume, de maintenir, partout où nous serons appelés, l'ordre et l'harmonie, sans lesquels les sociétés se détruisent au lieu de se perpétuer. Nous jurons enfin de regarder comme ennemis irréconciliables tous ceux qui tenteraient de porter atteinte à la nouvelle Constitution ; et nous reposant avec confiance sur la Providence qui soutient notre patriotisme, nous promettons de sacrifier nos fortunes et nos vies pour conserver à nos descendants cette liberté après laquelle nous soupirions depuis si longtemps. »

Sermon prononcé lors de la fête de la Fédération de Lyon, 14 juillet 1790, in Jean-Baptiste Monfalcon, *Histoire de la ville de Lyon*, Volume 2, Guilbert et Dorier, 1847, pp. 884-885.

Par le 14 juillet 1789 la Révolution crée l'événement, par le 14 juillet 1790 elle crée l'expérience festive.

3. Le 14 Juillet au prisme de la succession de régimes au XIX^e siècle

Une célébration fluctuante au XIX^e siècle

Immédiatement après 1792, la célébration passe souvent après d'autres dates devenues porteuses comme le 10 août, le 9 thermidor. En 1792, la fête est célébrée mais la patrie vient d'être déclarée en danger, l'éclat en est absent. En 1793, seule l'Assemblée commémore, la mort de Marat, la veille, est à peine compensée par celle de Cathelineau le jour même. Mais la foule ce jour-là saccage la nécropole de Saint-Denis. C'est en 1797 que la première cérémonie militaire a lieu, puis en 1799 la fête célèbre la Concorde et non la Liberté. Sous le Consulat, des défilés militaires ont lieu mais, à partir de 1805, c'est le 15 août, date anniversaire de l'empereur, qui est fêté.

Sous la Restauration, le 5 août, jour de la Saint-Louis, devient le repère festif du pays. Après la révolution de juillet 1830, le nouveau souverain associe la glorieuse journée de 1789 à celles qui lui offrent le trône : il pose en janvier 1831 de façon solennelle la première pierre de la colonne de la Bastille associant les morts des deux événements. Chaque année ont lieu les fêtes de juillet.

La deuxième République choisit de ne pas fêter le 14 Juillet. Indécise entre la République sociale du printemps 1848 et la République conservatrice, elle décide de commémorer le 22 septembre mais sans grande publicité. Sous le second Empire, l'empereur décide de faire du 15 août la fête nationale, même si les républicains parviennent à fêter le 14 Juillet de manière un peu clandestine. Ils continuent après 1870 à honorer cette journée dans une France conservatrice (voir le discours de La Ferté-sous-Jouarre). À partir de 1877, les républicains voient leurs conceptions du pouvoir choisies durablement par le suffrage universel dans le règlement de la crise du 16 mai. En 1878, le débat reprend.

Dans un recueil paru en 1865 intitulés *Les Chansons des rues et des bois*, le livre deux intitulé « Sagesse » contient dans une partie III, elle-même rangée sous le titre « Liberté, égalité, fraternité », un poème « Célébration du 14 juillet dans la forêt ». Victor Hugo, le poète en exil, commémore seul le jour où « la liberté s'éveillait », les vers sont rédigés en 1859.

Célébration du 14 juillet dans la forêt

Dans la forêt

Qu'il est joyeux aujourd'hui

Le chêne aux rameaux sans nombre,

Mystérieux point d'appui

De toute la forêt sombre !

Comme quand nous triomphons,

Il frémit, l'arbre civique ;

Il répand à plis profonds

Sa grande ombre magnifique.

D'où lui vient cette gaieté ?

D'où vient qu'il vibre et se dresse,

Et semble faire à l'été

Une plus fière caresse ?

C'est le quatorze juillet.

À pareil jour, sur la terre

La liberté s'éveillait

Et riait dans le tonnerre.

Peuple, à pareil jour râlait

Le passé, ce noir pirate ;

Paris prenait au collet

La Bastille scélérate.

À pareil jour, un décret

Chassait la nuit de la France,

Et l'infini s'éclairait

Du côté de l'espérance.

Tous les ans, à pareil jour,

Le chêne au Dieu qui nous crée

Envoie un frisson d'amour,

Et rit à l'aube sacrée.

Il se souvient, tout joyeux,

Comme on lui prenait ses branches !

L'âme humaine dans les cieux,
Fière, ouvrait ses ailes blanches.

Car le vieux chêne est gaulois :

Il hait la nuit et le cloître ;

Il ne sait pas d'autres lois

Que d'être grand et de croître.

Il est grec, il est romain ;

Sa cime monte, âpre et noire,

Au-dessus du genre humain

Dans une lueur de gloire.

Sa feuille, chère aux soldats,

Va, sans peur et sans reproche,

Du front d'Epaminondas

À l'uniforme de Hoche.

Il est le vieillard des bois ;

Il a, richesse de l'âge,

Dans sa racine Autrefois,

Et Demain dans son feuillage.

Les rayons, les vents, les eaux,

Tremblent dans toutes ses fibres ;

Comme il a besoin d'oiseaux,

Il aime les peuples libres.

C'est son jour. Il est content.

C'est l'immense anniversaire.

Paris était haletant.

La lumière était sincère.

Au loin roulait le tambour... -

Jour béni ? jour populaire,

Où l'on vit un chant d'amour

Sortir d'un cri de colère !

Il tressaille, aux vents bercé,

Colosse où dans l'ombre austère

L'avenir et le passé

Mêlent leur double mystère.

Les éclipses, s'il en est,

Ce vieux naïf les ignore.

Il sait que tout ce qui naît,

L'œuf muet, le vent sonore,

Le nid rempli de bonheur,

La fleur sortant des décombres,

Est la parole d'honneur

Que Dieu donne aux vivants sombres.

Il sait, calme et souriant,

Sérénité formidable !

Qu'un peuple est un orient,

Et que l'astre est imperdable.

Il me salue en passant,

L'arbre auguste et centenaire ;

Et dans le bois innocent

Qui chante et que je vénère,

Étalant mille couleurs,

Autour du chêne superbe

Toutes les petites fleurs

Font leur toilette dans l'herbe.

L'aurore aux pavots dormants

Verse sa coupe enchantée ;

Le lys met ses diamants ;

La rose est décolletée.

Aux chenilles de velours

Le jasmin tend ses aiguères ;

L'arum conte ses amours,

Et la garance ses guerres.

Le moineau-franc, gai, taquin,

Dans le houx qui se pavoise,

D'un refrain républicain

Orne sa chanson grivoise.

L'ajonc rit près du chemin ;

Tous les buissons des ravines

Ont leur bouquet à la main ;

L'air est plein de voix divines.

Et ce doux monde charmant,

Heureux sous le ciel prospère,

Épanoui, dit gaiement :

C'est la fête du grand-père.

Le 30 juin 1878



Claude Monet (1840-1926), *La rue de Montorgueil à Paris fête du 30 juin 1878*, huile sur toile peinte en 1878, 0,810m x 0,505m, Paris, musée d'Orsay, (C) RMN (Musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski

Source : <http://www.monet2010.com/fr#/galerie/34/> commentaire court et travail en zoom possible sur la toile.

L'année 1878 est marquée par le débat sur la commémoration du centenaire de la mort du philosophe Voltaire. Le gouvernement réplique en organisant une fête non commémorative mais célébrant la Paix et le Travail, la concorde nationale. Une loi institue la fête du 30 juin. Le gouvernement est particulièrement attentif à ne pas froisser, à ne pas multiplier les signes ostentatoires d'une République victorieuse. Une République casquée (sans bonnet phrygien interdit comme subversif) appuyée que les tables de la Constitution est placée au Champ-de-Mars (O. Ihl). Les musiques de rue furent interdites, comme les banquets de tradition républicaine. Mais cette fête n'a pas de véritable organisation nationale, elle relève des quartiers de Paris, avec une retraite aux flambeaux des gardes républicains à cheval. Olivier Ihl rappelle que si la mémoire de la révolution est volontairement absente de cette date, les trois couleurs du drapeau national sont présentes partout. Rappelons que l'intransigeance du comte de Chambord en juillet 1871 avait conduit Falloux à faire voter par l'Assemblée, pourtant à majorité monarchiste, le maintien du drapeau tricolore contre le drapeau blanc revendiqué par le manifeste du 5 juillet.

La fête couronne aussi l'Exposition universelle de 1878. La France vaincue en 1870, touchée par la Commune, mise à l'écart du concert des nations, entend retrouver un rang. Le suffrage universel, par les élections législatives de l'automne 1877, a résolu la crise politique de l'année précédente en orientant le régime vers une parlementarisation attendue. La fête du 30 juin vient donc à point nommé. Claude Monet s'en empare non dans un but politique, mais parce que le spectacle de la rue interpelle le peintre impressionniste.

De retour à Paris au début de l'année, dans une situation matérielle difficile, à la tête d'une famille élargie par la naissance de son fils, il cherche dans les rues de Paris des thèmes de peinture que la journée du 30 juin lui offre. Une foule bigarrée dans les rues de Paris, les drapeaux nombreux d'une ville qui pavoise comme peut-être jamais auparavant, aux fenêtres, aux poteaux urbains. Un balcon sollicité, un angle de vue en perspective et en plongée, approche chère aux impressionnistes, permet à Monet, dans une approche distanciée, de proposer ce qui reste comme l'un des seuls souvenirs de cette journée que la postérité n'a pas reproduit tant sans doute manquait-elle de légitimité politique, tant elle semblait artificielle,

mais que le peintre lui-même nomme « fête nationale ». Le style impressionniste inventé quelques années plus tôt (*Impression, soleil levant* date de 1872) se plaît à ces marées de couleurs, de mouvements, renforcés par le format de la toile : une série de touches colorées fait apparaître les mouvements de la foule et des drapeaux sous l'effet supposé du vent. Il rappelle aussi le caractère spontané de l'approche. Même si les toiles sont retravaillées en ateliers, le premier jet permet de capter « l'instant républicain » s'emparant de l'espace public.

Cette date du 30 juin n'a pas connu de deuxième célébration. Si, en 1878, elle possède l'avantage de ne froisser aucune susceptibilité politique, de fait elle ne représente rien et n'a pas d'appartenance, ce qui lui interdit de « s'adosser à une mémoire politique » (O. Ihl) et de trouver une postérité. Cependant, la nécessité de fêter la Nation s'impose de toute évidence, la relier à l'héritage révolutionnaire aussi.

La peinture française des XIX^e et XX^e siècles offre de nombreuses œuvres pouvant devenir le support d'apprentissage sur la fête nationale. Par exemple, Raoul Dufy, *La Fanfare du 14 juillet* (1951).

D'autres documents sont disponibles comme [le discours de Léon Gambetta](#), le 14 juillet 1872, à La Ferté-sous-Jouarre. Depuis 1872, les républicains commémorent la date en privé.

4. Le 14 Juillet, fête nationale

Les enjeux du débat

La résolution de la crise du 16 mai 1877 par l'intervention du suffrage universel oriente la République vers un régime durablement parlementaire. La majorité obtenue en 1876 est confirmée lors du retour des électeurs devant les urnes suite à la dissolution voulue par le président Mac-Mahon. Le passage du Sénat aux mains des républicains au début de l'année 1879 puis, dans les jours qui suivirent, la démission de Mac-Mahon refusant le sort réservé par le gouvernement à quelques militaires monarchistes permettent le contrôle de l'ensemble des institutions par les républicains. L'enracinement de la République se construit par la mise en place d'un corpus législatif favorisant la républicanisation du régime, l'affirmation de son caractère démocratique et la sécularisation de la société. Si l'enracinement se construit également par la capacité du régime à sortir victorieux des crises politiques que Michel Winock nous a montrées comme étant soit fondatrices, soit de maturité, il s'affirme également par un ensemble de symboles, la mise en place de rituels et de pratiques collectives (Michel Winock, *La Fièvre hexagonale : les grandes crises politiques. 1871-1968*, Calmann-Lévy, Paris, 1986, 428 pages).

Ainsi, en 1880, les députés républicains sont-ils confrontés à la nécessité d'offrir à la Nation une fête collective dont il faut fixer la date, organiser le contenu. Vers 1880, « la Révolution rentre au port », dès lors les événements de 1789 et des années qui suivent se transforment en mythes fondateurs. Événement mêlant l'ordre imaginaire et l'ordre réel, considéré comme fondateur, le mythe renvoie nécessairement au récit des origines et inscrit le présent de la troisième République naissante dans une continuité historique. « Le drame de 1789 ne cesse de se rejouer », nous dit encore François Furet, in *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », nouvelle édition revue et corrigée, 1983, p 20. [Nous nous reporterons aux extraits du débat au sénat en 1880. \(Discussion du projet de loi ayant pour objet l'établissement d'une fête nationale\)](#)

Alors quelle date choisir ? Lui donner d'abord un but : permettre de réunir l'ensemble de la Nation en une commémoration commune, admise par tous sans créer de dissension en un corps auquel tous entendent appartenir même si cette appartenance relève elle aussi de la construction à la fois pédagogique et mythique. La place du peuple dans l'événement doit être centrale pour le choix des députés. Il doit avoir joué le rôle majeur, dans une démarche

d'émancipation, d'affirmation de sa souveraineté à la recherche de sa liberté, sans que la violence, notamment la violence gratuite faite aux corps, n'ait été présente ou du moins déterminante. D'autre part, le législateur dominant veut éviter les divisions entre les différents groupes de républicains, ici entre opportunistes et radicaux tant du reste un autre combat va certainement se jouer. Le choix d'une date inscrite dans l'héritage révolutionnaire risque de réactiver les mouvements d'opposition à la République liés à la pensée contre-révolutionnaire.

Choisir une date

Alors que choisir ? Entre 1789 et 1880, les dates possibles sont nombreuses. La révolution de 1830 offre des dates estivales intéressantes, autour des 27, 28 et 29 juillet. Fêter la Nation par une date qui favorise l'arrivée au pouvoir des orléanistes, d'une famille libérale appuyée sur le suffrage censitaire pose inévitablement question. Bien sûr, Victor Hugo a écrit des lignes mémorables utilisées ensuite par les républicains sur les monuments aux morts de la Grande Guerre : « *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie...* » Les morts de 1830 sont célébrés. Bien sûr, Louis-Philippe a fait ériger la colonne de la Bastille en hommage à ces morts sur les lieux de 1789.

La révolution de 1848, de plus fraîche mémoire, apparaît comme une évidence au vieux socialiste Louis Blanc qui propose le 24 février, début des événements qui conduisent au suffrage universel, à l'abolition de l'esclavage, aux ateliers nationaux... Cependant l'élan généreux du printemps 1848, fondateur d'une république sociale, est stoppé par la répression des mouvements de juin et de juillet 1848, par le passage à une république conservatrice. La victoire de Louis Napoléon Bonaparte en décembre aux élections présidentielles, puis le coup d'État de 1851 et la naissance du second Empire laissent peu de chance à l'année 1848 d'offrir une date consensuelle pour une fête nationale.

La naissance de la République en 1870 ne reçoit spontanément aucun véritable soutien. Seule la date du 4 septembre eût pu recueillir les suffrages. Le retour sur contexte montre combien la date ne peut devenir celle d'une Nation unie. Née dans la défaite des premiers jours de septembre, avec l'enjeu de la poursuite de la guerre, la République vaincue, dans un territoire occupé, passe assez rapidement entre les mains des conservateurs, avec une majorité monarchiste aux élections législatives de février 1871. Cette nette majorité de quatre cents députés hostiles au régime plonge le pays dans un temps d'ordre moral peu conforme aux

vœux des républicains minoritaires. Il leur faut dix années environ pour s'emparer de l'ensemble des institutions, aucune date dès lors ne peut être retenue.

Décidément, c'est bien la Révolution française qui doit fournir ce repère de la Nation. Le choix cependant ne s'impose nullement comme une évidence. « La Révolution est un bloc », selon Clemenceau dans un discours de 1891, à propos de la censure d'une pièce de Victorien Sardou. Elle offre de nombreuses dates qui toutes soulèvent débat. Peuple acteur de son émancipation, démarche consensuelle, interdisent des dates comme le 9 thermidor (1794). La chute des Montagnards dans une conception partisane ne peut servir de point de ralliement à la nation tout entière d'autant plus que le courant contre-révolutionnaire est encore fort présent en 1880.

L'année 1792 avec la victoire de Valmy suivie immédiatement de la proclamation de la première République offrirait des potentialités intéressantes. Les 20 et 21 septembre permettraient une commémoration nationale placée en début d'année scolaire, après les vendanges, pour fédérer la Nation autour de la naissance du premier régime sans roi. Mais, de fait, la violence du renversement de la monarchie le 10 août 1792, avec la prise des Tuileries, l'incarcération du roi, puis dans la foulée les massacres de septembre disqualifient rapidement ces dates. L'esprit de 1792-1793 évincé des possibles, l'année 1789 s'impose alors, mais elle aussi avec une diversité de possibilités.

Les républicains de 1880 voient d'un œil favorable le serment du Jeu de paume, le 20 juin. Cependant, le tiers état prêtant serment ce jour, dans un élan fixé dans les mémoires collectives par le peintre David, est en fait composé essentiellement de bourgeois, élus lors des élections pour une assemblée qui n'avait pas été réunie depuis 1614 mais qui s'inscrivait bel et bien dans les outils de gouvernement de la monarchie. De même le 5 mai, journée d'ouverture des états généraux, n'est pas retenu.

Si l'on élimine de la liste les journées des 5 et 6 octobre au cours desquelles les femmes puis la garde nationale ramènent à Paris le « boulanger, la boulangère et les petits mitrons », il reste le 4 août. Un système social pluriséculaire s'écroule. La date est acceptée par une partie importante du monde politique. Cela suffit-il à fédérer la nation ? Les acteurs de cette décision prise dans la crainte de propagation du mouvement de la Grande Peur appartiennent aux groupes privilégiés. C'est la noblesse et le clergé par certains de leurs membres qui se libèrent de droits ancestraux. Certes le principe même de privilège comme base de

l'organisation sociale disparaît sans souder pour autant la Nation. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août ne reçoit pas les suffrages de façon surprenante.

Le 14 Juillet s'impose

Alors le 14 Juillet s'impose dans le débat. Certes il devient date de fête nationale par élimination des autres dates possibles. Cependant, il ne faut pas en faire une victoire par défaut. Le 14 Juillet remplit nombre de critères imposés : il s'agit bien d'une journée d'intervention du peuple français, en l'occurrence parisien dans le cadre de son émancipation, de la conquête de la liberté. Le peuple devient acteur de sa propre histoire. L'objet saisi par l'intervention du peuple représente bien l'arbitraire royal en matière de justice. Le choix des parlementaires s'inscrit dans un contexte intellectuel de mise en valeur de la date par les grands républicains, écrivains comme Hugo, historiens comme Michelet. Il rejoint donc des événements anciens des temps médiévaux et modernes comme éléments construisant la lutte contre l'Ancien Régime. La Bastille, bâtiment construit sous Charles V, symbolise au réel l'ensemble des formes d'arbitraire et de domination comme les discours républicains des années 1870 le rappellent avec toutes « ces bastilles à prendre ». L'année 1789 suffisait-elle ? La victoire du 14 Juillet n'est-elle pas à trouver dans la double signification de la date ? Au 14 juillet 1789 succède un 14 juillet 1790. La fête de la Fédération atténue le caractère violent de la prise de la Bastille au profit d'une célébration modérée non de l'événement mais de la Nation fédérée, unie en une même fête, associant l'ensemble des parties pour un projet commun. Le choix d'une date à double acception reçoit les suffrages des républicains modérés, voire de certains orléanistes pour lesquels 1790 est un moindre mal. Pour les républicains triomphants, la journée du 14 juillet 1789 se suffit à elle-même comme valorisation du peuple héroïque sans porter en lui les travers des autres dates. Christian Amalvi parle de transcendance des événements dramatiques de la Révolution française à travers la sacralisation d'une date (lieux de mémoire).

Les opportunistes s'emparent d'une date particulièrement adaptée à leur démarche. Le peuple acteur n'a pas d'appartenance sociale marquée, il réunit l'ensemble de ceux que le système de privilège exclut et qui vers 1880 doivent encore combattre contre les contre-révolutionnaires à

dominante monarchiste et cléricale. Le combat politique de la construction de la République, troisième du nom, peut être présenté comme la duplication, la poursuite du combat du 14 juillet 1789. Cela permet aussi aux opportunistes, engagés dans cette voie lors de la campagne électorale de 1877, de dépasser la question sociale au profit de celle du régime encore à établir, des bastilles à prendre. Les autres dates, aussi importantes soient-elles, ne seraient que l'effet du 14 Juillet. Mission est alors donnée aux nouveaux gouvernants de conduire la Nation vers le progrès que les pères de 1789 ont esquissés et que le XIX^e siècle n'a pu encore atteindre, partagé entre révolutions, réaction et conservatisme.

Le 21 mai 1880, un député de Paris, Benjamin Raspail, dépose un projet de loi adopté par la Chambre des députés le 8 juin, puis par le Sénat le 29 du même mois.

Projet de loi

Article unique. - La République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle.

La loi est promulguée le 6 juillet, quelques jours avant la première célébration avec un programme au réel déjà préparé. Le jour de la fête est déclaré chômé, comme le sont certaines fêtes religieuses, mais aussi pour en faire une journée identique sur l'ensemble du territoire national.

Programme de la fête nationale du 14 juillet 1880

Distribution de secours aux indigents. Grands concerts au jardin des Tuileries et au jardin du Luxembourg. Décorations de certaines places, notamment de la place de la Bastille et de la place Denfert où l'on verra le fameux Lion de Belfort qui figurait au Salon de cette année, monument élevé au colonel Denfert-Rochereau, de glorieuse mémoire - illuminations, feux d'artifices. Ajoutons les fêtes locales, comprenant des décorations, des trophées, des arcs de triomphe et le tout organisé par les soins des municipalités de chaque arrondissement avec le concours des habitants.

Deux cérémonies importantes doivent dominer toute la fête : la distribution des nouveaux drapeaux à l'armée et l'inauguration, sur l'ancienne place du Château-d'Eau, du monument

surmonté de la figure de la République, monument qui a fait l'objet d'un concours ouvert l'année dernière par la Ville de Paris.

Documents Archives du Sénat.

Discussion du projet de loi ayant pour objet l'établissement d'une fête nationale

Sénat, séance du 29 juin 1880

M. Henri Martin, rapporteur.

Messieurs, nous ne pouvons que remercier l'honorable orateur, auquel je réponds, de l'entière franchise, de l'entière loyauté avec laquelle il a posé la question comme elle doit être posée, entre l'ancienne société et la société nouvelle, issue de la Révolution. Cette ancienne société, cette monarchie, Messieurs, nous vous l'avons dit bien des fois, nous en acceptons tout ce qui a été grand, tout ce qui a été national, tout ce qui a contribué à faire la France.

Mais où en était-elle, à la veille du 14 juillet 1789 ? Vous le savez : la royauté, arrivée au pouvoir le plus illimité qu'on ait vu en Europe, était devenue incapable d'en user ; elle-même se vit contrainte d'en appeler à la nation, après un siècle et trois quarts d'interruption des Assemblées nationales de l'ancien régime. (« C'est vrai ! – Très bien ! » : à gauche) Je n'ai pas la prétention de vous refaire l'histoire de cette grande année 1789 ; mais enfin, puisqu'on vient de faire ici le procès du 14 Juillet, puisqu'on a symbolisé, dans ce petit acte de guerre qu'on appelle la prise de la Bastille (*Rires ironiques à droite*) et qui est un très grand événement historique, tout l'ensemble de la Révolution, il faut bien que nous nous rendions compte, en quelques mots, de la situation où étaient alors Paris et la France. Le 17 juin 1789, le tiers état s'était déclaré Assemblée nationale. Le 20 juin, la salle de l'Assemblée nationale fut fermée par ordre de la cour. Vous savez où se transporta l'Assemblée, à la salle du Jeu de Paume ! Vous savez aussi quel serment elle y prononça ! L'ère moderne tout entière est sortie de ce serment. Le 23, déclaration du roi annulant tous les actes de l'Assemblée nationale et la sommant de se séparer. L'Assemblée ne se sépara pas. La cour parut céder. Mais, le 11 juillet, le ministre populaire, qui était l'intermédiaire entre la cour et le pays, M. Necker, fut congédié, remplacé par un ministère de coup d'État ; en même temps, on appela, on concentra

autour de Paris une armée entière, une armée, ne l'oubliez pas, messieurs, en très grande partie étrangère. (*À gauche* : « C'est vrai ! Très bien ! »)

Et le même jour, le nouveau conseil décida l'émission de cent millions de papier-monnaie, attendu qu'il ne pouvait plus espérer obtenir des ressources de l'Assemblée nationale. C'était la préface de la banqueroute, comme la préface d'un coup d'État. Le malheureux Louis XVI était retombé dans les mains de ceux qui devaient le mener à sa perte. Eh bien, le même jour, dans Paris, vous vous rappelez ce qui se passa au Palais-Royal, cet épisode fameux d'où sortit le grand mouvement des trois journées qui suivirent. Cette petite action de guerre à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, en manifestant la force populaire, mit à néant tous les projets arrêtés contre l'Assemblée nationale ; cette petite action de guerre sauva l'avenir de la France. Elle assura l'existence et la puissance féconde de l'Assemblée nationale contre toutes les tentatives de violence qui la menaçaient (*Nouvelle approbation sur les mêmes bancs*). On parlait de conflit du peuple et de l'armée, dont il ne fallait pas réveiller le souvenir ; mais contre qui le peuple, soutenu par les gardes françaises, avait-il été engagé, dans les rues, sur les places de Paris, durant les deux journées qui ont précédé le 14 juillet ? Qu'est-ce qu'il y avait autour de Paris et surtout dans Paris ? De l'infanterie suisse, de la cavalerie allemande, de la cavalerie hongroise, dix régiments étrangers, peu de troupes françaises, et c'est contre ces régiments étrangers que les gardes-françaises avaient défendu le peuple et l'Assemblée. Laissons donc ces souvenirs qui ne sont pas ceux d'une vraie guerre civile. Il y a eu ensuite, au 14 juillet, il y a eu du sang versé, quelques actes déplorables ; mais, hélas ! dans tous les grands événements de l'histoire, les progrès ont été jusqu'ici achetés par bien des douleurs, par bien du sang. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi dans l'avenir. (« Très bien ! » : *à gauche*. - *Interruptions à droite*.)

(*À droite* : « Oui, espérons ! »)

M. Hervé de Saisy. Nous n'en sommes pas bien sûrs !

M. le Rapporteur. Nous avons le droit de l'espérer. Mais n'oubliez pas que, derrière ce 14 juillet, où la victoire de l'ère nouvelle sur l'ancien régime fut achetée par une lutte armée, n'oubliez pas qu'après la journée du 14 juillet 1789 il y a eu la journée du 14 juillet 1790. (Très bien ! » : *à gauche*) Cette journée-là, vous ne lui reprocherez pas d'avoir versé une goutte de sang, d'avoir jeté la division à un degré quelconque dans le pays. Elle a été la consécration de l'unité de la France. Oui, elle a consacré ce que l'ancienne royauté avait

préparé. L'ancienne royauté avait fait pour ainsi dire le corps de la France, et nous ne l'avons pas oublié ; la Révolution, ce jour-là, le 14 juillet 1790, a fait, je ne veux pas dire l'âme de la France personne que Dieu n'a fait l'âme de la France, mais la Révolution a donné à la France conscience d'elle-même (Très bien ! » : *sur les mêmes bancs*) ; elle a révélé à elle-même l'âme de la France. Rappelez-vous donc que ce jour-là, le plus beau et le plus pur de notre histoire, que d'un bout à l'autre du pays, des Pyrénées aux Alpes et au Rhin, tous les Français se donnèrent la main. Rappelez-vous que, de toutes les parties du territoire national, arrivèrent à Paris des députations des gardes nationales et de l'armée qui venaient sanctionner l'œuvre de 89. Rappelez-vous ce qu'elles trouvaient dans ce Paris : tout un peuple, sans distinction d'âge ni de sexe, de rang ni de fortune, s'était associé de cœur, avait participé de ses mains aux prodigieux préparatifs de la fête de la Fédération ; Paris avait travaillé à ériger autour du Champ-de-Mars cet amphithéâtre vraiment sacré qui a été rasé par le second Empire. Nous ne pouvons plus aujourd'hui convier Paris et les départements sur ces talus du Champ-de-Mars où tant de milliers d'hommes se pressaient pour assister aux solennités nationales.

M. Lambert de Sainte-Croix. Il faut faire dire une messe !

M. le Rapporteur. Nous trouverons moyen de remplacer le Champ-de-Mars. Un peuple trouve toujours moyen d'exprimer ce qu'il a dans le cœur et dans la pensée ! Oui, cette journée a été la plus belle de notre histoire. C'est alors qu'a été consacrée cette unité nationale qui ne consiste pas dans les rapports matériels des hommes, qui est bien loin d'être uniquement une question de territoire, de langue et d'habitudes, comme on l'a trop souvent prétendu. Cette question de nationalité, qui a soulevé tant de débats, elle est plus simple qu'on ne l'a faite. Elle se résume dans la libre volonté humaine, dans le droit des peuples à disposer de leur propre sort, quelles que soient leur origine, leur langue ou leurs mœurs. Si des hommes associés de sentiments et d'idées veulent être frères, ils sont frères. Contre cette volonté, la violence ne peut rien, la fatalité ne peut rien, la volonté humaine y peut tout. Ce qu'une force fatale a fait, la libre volonté le défait. Je crois être plus religieux que personne en proclamant cette puissance et ce droit de la volonté humaine contre la prétendue force des choses qui n'est que la faiblesse des hommes. (« Très bien ! très bien » : *à gauche*) Si quelques-uns d'entre vous ont des scrupules contre le premier 14 juillet, ils n'en ont certainement pas quant au second. Quelles que soient les divergences qui nous séparent, si profondes qu'elles puissent être, il y a quelque chose qui plane au-dessus d'elles, c'est la

grande image de l'unité nationale, que nous voulons tous, pour laquelle nous nous lèverions tous, prêts à mourir, si c'était nécessaire. (*Approbation à gauche.*)

M. le vicomte de Lorgeril. Et l'expulsion de demain ? (*Exclamations à gauche.*)

M. le Rapporteur. Oui, je ne doute pas que ce soit là un sentiment unanime, et j'espère que vous voterez unanimement cette grande date qu'aucune autre ne saurait remplacer ; cette date qui a été la consécration de la nationalité française et qui restera éternellement gravée dans le cœur des Français. Sans doute, au lendemain de cette belle journée, les nuages s'assemblèrent de nouveau, la foudre en sortit : la France, en repoussant d'une main l'étranger, se déchira de l'autre main, mais, à travers toutes les calamités que nous avons subies, à travers tous ces courants d'action et de réaction qui ont si longtemps désolé la France, cette grande image et cette grande idée de la Fédération n'ont pas cessé de planer sur nos têtes comme un souvenir impérissable, comme une indomptable espérance. Messieurs, vous consacrerez ce souvenir, et vous ferez de cette espérance une réalité. Vous répondrez, soyez-en assurés, au sentiment public, en faisant définitivement du 14 juillet, de cette date sans égale qu'a désignée l'histoire, la fête nationale de la France. (*Applaudissements à gauche.*)

Rapport

Fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet l'établissement d'un jour de fête nationale annuelle, par M. Henri Martin, sénateur.

Messieurs,

Le Sénat a été saisi d'une proposition de loi votée, le 10 juin dernier, par la Chambre des députés, d'après laquelle la République adopterait la date du 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle. La commission, qui m'a fait l'honneur de me nommer son rapporteur, a délibéré sur le projet de loi dont vous avez bien voulu lui confier l'examen. Deux de nos collègues ont combattu, non la pensée d'une fête nationale, mais la date choisie pour cette fête. Ils ont proposé deux autres dates, prises dans l'histoire de la Révolution, et qui, toutes deux, avaient, suivant eux, l'avantage de ne rappeler ni luttes intestines, ni sang versé. L'un

préférait le 5 mai, anniversaire de l'ouverture des États généraux en 1789 ; l'autre recommandait le 4 août, dont la nuit fameuse est restée dans toutes les mémoires.

La majorité, composée des sept autres membres de la commission, s'est prononcée en faveur de la date votée par la Chambre des députés. Le 5 mai, date peu connue aujourd'hui du grand nombre, n'indique que la préface de l'ère nouvelle : les États généraux n'étaient pas encore l'Assemblée nationale ; ils n'étaient que la transition de l'ancienne France à la France de la Révolution. La nuit du 4 août, bien plus caractéristique et plus populaire, si grand qu'ait été le spectacle qu'elle a donné au monde, n'a marqué cependant qu'une des phases de la Révolution, la fondation de l'égalité civile.

Le 14 juillet, c'est la Révolution tout entière. C'est bien plus que le 4 août, qui est l'abolition des privilèges féodaux ; c'est bien plus que le 21 septembre, qui est l'abolition du privilège royal, de la monarchie héréditaire. C'est la victoire décisive de l'ère nouvelle sur l'Ancien Régime. Les premières conquêtes qu'avait values à nos pères le serment du Jeu de paume étaient menacées ; un effort suprême se préparait pour étouffer la Révolution dans son berceau ; une armée en grande partie étrangère se concentrait autour de Paris. Paris se leva, et, en prenant la vieille citadelle du despotisme, il sauva l'Assemblée nationale et l'avenir. Il y eut du sang versé le 14 juillet : les grandes transformations des sociétés humaines - et celle-ci a été la plus grande de toutes - ont toujours jusqu'ici coûté bien des douleurs et bien du sang. Nous espérons fermement que, dans notre chère patrie, au progrès par les révolutions, succède, enfin ! le progrès par les réformes pacifiques.

Mais, à ceux de nos collègues que des souvenirs tragiques feraient hésiter, rappelons que le 14 juillet 1789, ce 14 juillet qui vit prendre la Bastille, fut suivi d'un autre 14 juillet, celui de 1790, qui consacra le premier par l'adhésion de la France entière, d'après l'initiative de Bordeaux et de la Bretagne. Cette seconde journée du 14 juillet, qui n'a coûté ni une goutte de sang ni une larme, cette journée de la Grande Fédération, nous espérons qu'aucun de vous ne refusera de se joindre à nous pour la renouveler et la perpétuer, comme le symbole de l'union fraternelle de toutes les parties de la France et de tous les citoyens français dans la liberté et l'égalité. Le 14 juillet 1790 est le plus beau jour de l'histoire de France, et peut-être de toute l'histoire. C'est en ce jour qu'a été enfin accomplie l'unité nationale, préparée par les efforts de tant de générations et de tant de grands hommes, auxquels la postérité garde un souvenir reconnaissant. Fédération, ce jour-là, a signifié unité volontaire. Elles ont passé trop vite, ces heures où tous les cœurs français ont battu d'un seul élan ; mais les terribles années

qui ont suivi n'ont pu effacer cet immortel souvenir, cette prophétie d'un avenir qu'il appartient à nous et à nos fils de réaliser.

Votre commission, pénétrée de la nécessité de donner à la République une fête nationale, persuadée par l'admirable exemple qu'a offert le peuple de Paris le 30 juin 1878, que notre époque est capable d'imprimer à une telle fête un caractère digne de son but, convaincue qu'il n'est aucune date qui réponde comme celle du 14 juillet à la pensée d'une semblable institution, votre commission, Messieurs, a l'honneur de vous proposer d'adopter le projet de loi voté par la Chambre des députés.

L'un de nos collègues avait pensé qu'il serait utile d'ajouter la qualification de légale à celle de nationale que la Chambre des députés a appliquée à la fête du 14 juillet, et ce afin de préciser les conséquences juridiques qui découleront de l'adoption de la présente loi. Comme une fête consacrée par une loi est nécessairement une fête légale, votre commission a pensé que cette addition n'avait point d'utilité, et qu'il n'y avait pas lieu de modifier la rédaction du projet de loi qui vous est présenté ainsi qu'il suit.

5. Réagir à la date, réagir à la fête nationale

Trouver une majorité pour voter le texte transformant le 14 Juillet en fête nationale n'a pas été très difficile dans une chambre aux mains des républicains depuis l'automne 1877. Mais cela n'empêche pas les formes d'opposition à cette décision. Elles sont principalement de deux types : les oppositions politiques dans le cadre du débat et les oppositions à la fête elle-même lors de son déroulement le 14 juillet 1880. Elles soulignent la virulence du discours politique au début de la troisième République comme elles en réaffirment les enjeux. L'opposition conservatrice n'a pas vraiment de date à proposer. Opposée à toute forme de « saturnales républicaines », elle est également victime de ses divisions et des symboles propres à chaque famille politique. Les moins bien placés dans le débat restent les orléanistes. Initiateurs de la construction de la colonne surmontée du génie érigée place de la Bastille en mémoire de 1830, événement fondateur pour cette famille mais aussi de 1789, ils ne peuvent véritablement refuser le 14 Juillet. Les légitimistes sont confrontés à une situation difficile. Traditionnellement, la fête monarchique est celle du roi régnant, associé au sein du jour : Henri, comte de Chambord, dont la fête tombe... le 15 juillet. C'est à la fête de ce saint qu'est conviée la communauté monarchiste légitimiste par ses dirigeants pour refuser le 14 Juillet. Aucune autre date de l'histoire pluriséculaire de la monarchie ne peut être proposée dans ce nouveau cadre républicain pour incarner le peuple sans être de près ou de loin reliée au roi, au catholicisme.

Les légitimistes s'évertuent alors à démonter le mythe du 14 Juillet, à le réduire à l'expression violente d'une foule (pas du peuple) assoiffée de sang (les meurtres des derniers défenseurs de la Bastille malgré la promesse de protection) allant jusqu'au sacrilège du cadavre (des têtes dont celle du gouverneur Launay parcourant Paris plantée au bout d'une pique). L'arme des deux camps opposés est la propagande littéraire et celle du discours. De nombreux pamphlets dénoncent la construction symbolique des révolutionnaires relayés aujourd'hui par les républicains : la Bastille n'était pas un bagne, occupée qu'elle était par quelques prisonniers sans envergure, elle n'était pas la forteresse du pouvoir royal absolu tourné contre le peuple à travers l'instrumentalisation des canons, elle n'était pas la forteresse à partir de laquelle la reconquête de la ville pouvait être envisagée puisqu'elle n'était défendue que par quelques

soldats qui du reste se sont rendus en fin d'après-midi. Le mythe de la prise de la Bastille tombe de lui-même pour les monarchistes et même plus il est une création politique construisant artificiellement le mythe du peuple s'émancipant, plus encore il apparaît comme annonciateur de la Terreur, justifiant les surnoms de « saturnales républicaines », de « fête de l'assassinat »... Le déroulement du 14 juillet 1789 et sa signification étaient bien avant 1880 devenus un enjeu mémoriel, plus encore une composante du débat idéologique à laquelle la gauche républicaine répond bien évidemment. Révolution et contre-révolution s'affrontent ici, ce qui renforce le poids du 14 Juillet qui, de toute évidence, n'est pas une date anodine, consensuelle.

Le choix de cette date doit également être replacé dans le contexte de la sécularisation de la société et de la multiplication des formes d'ancrage du nouveau régime dans les populations. Le 14 Juillet possède aussi l'avantage de clore l'année scolaire et peut donc être associé à la grande politique scolaire de la république jouant à la fois le rôle de moment de couronnement d'une année de formation et exerçant sa dimension pédagogique lisible pleinement dans les rituels et pratiques mis en place.

Dès lors les forces conservatrices s'évertuent à réduire l'ampleur de la fête, à ce qu'elle n'ait pas lieu dans les communes qu'elles dirigent, tant peut être grande encore l'influence des notables, et encouragent les populations à ne pas y participer là où les festivités ont lieu. Elles dénoncent également la concomitance de l'événement avec la loi d'amnistie des communards favorisant le retour en France des condamnés de 1871.

Vous trouverez dans l'article consacré au 14 Juillet dans l'ouvrage *Les Lieux de mémoire* des exemples de textes originaux d'opposition à la fête nationale et au 14 Juillet.

6. Le 14 juillet 1880, l'ancrage des rituels

La journée s'organise autour de deux éléments principaux le défilé militaire, l'ensemble des festivités populaires. Nous proposons d'associer deux documents de nature différente pour un même événement, avec mise en parallèle de la peinture et de la photographie. La peinture a-t-elle un avenir quand la photographie propose de fixer le réel ? Les deux documents imagent une partie des festivités du 14 juillet 1880, la cérémonie militaire, à l'hippodrome de Longchamp.

A. La place de l'armée



Jean-Baptiste Detaille (1848-1912), *Remise de ses nouveaux drapeaux et étendarts à l'armée française sur l'hippodrome de Longchamp, le 14 juillet 1880*, huile sur toile réalisée entre 1880 et 1881, 2,615m x 4,890m, Paris, musée de l'Armée, (C) Paris-Musée de l'Armée, Dist. RMN/ Hubert Josse

Édouard Detaille est né à Paris en 1848. Il y meurt en 1912. La chose militaire le poursuit dans sa famille comme dans ses études, il est l'élève de Meissonier. Detaille est connu pour des peintures militaires comme *Le Rêve* (1888), et devient peintre d'histoire, ancré dans les mouvements réaliste et naturaliste. Soldat engagé dans la guerre de 1870, participant aux combats pour défendre Paris, il en tire des sujets de toiles dont certaines furent censurées dans les années 1870 comme offensantes pour l'Allemagne. Cette censure du gouvernement

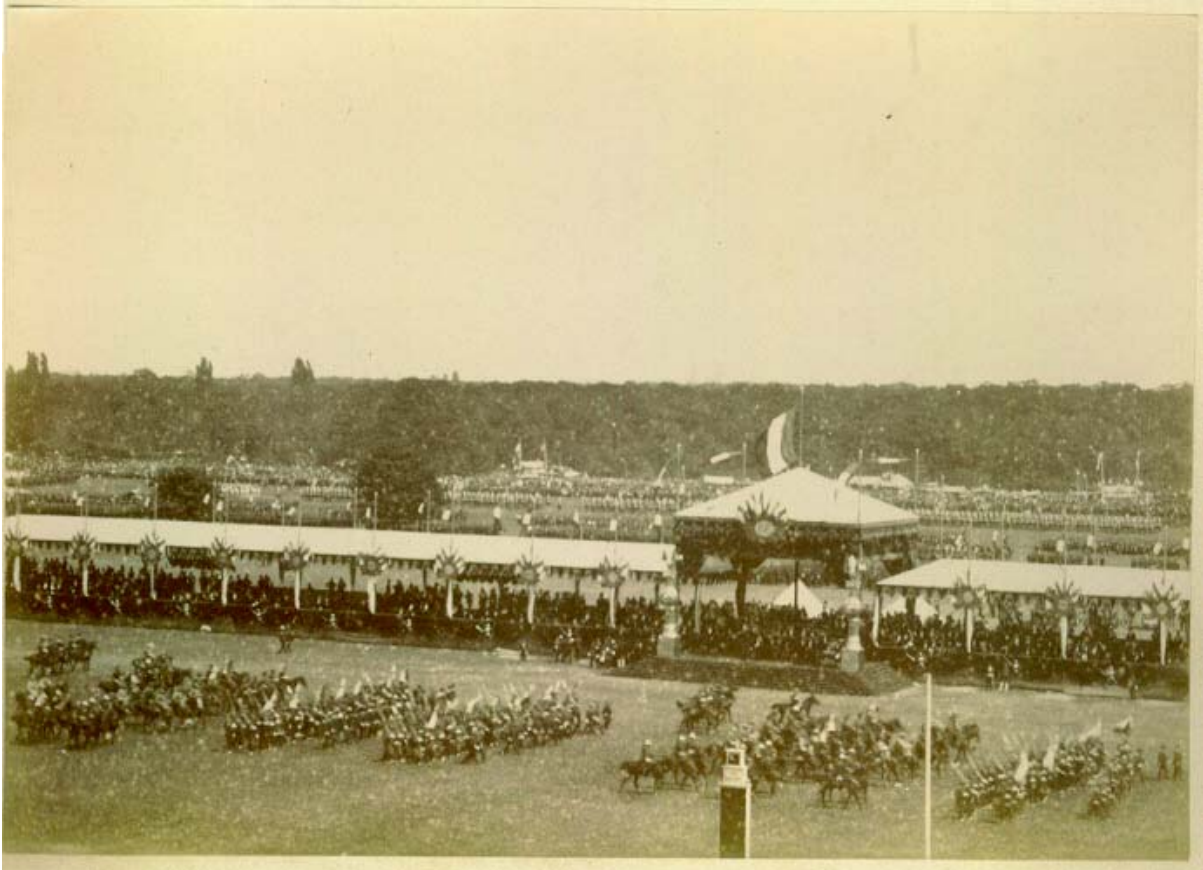
conservateur lui offrit la sympathie des républicains. Au début des années 1880, il parcourt avec les troupes coloniales les territoires conquis avant d'entrer dans un cycle obsessionnel sur les campagnes napoléoniennes. Puis il nourrit d'un cycle républicain le Panthéon devenu en 1885 le temple civique des grands hommes.

Le tableau présenté ici répond à une commande pour le salon de 1881, dans une version refaite en 1885, car la première ne convenait ni à l'auteur, ni à la critique. En 1880, le Champ-de-Mars a été abandonné au profit de l'hippodrome de Longchamp, en arrière-plan de l'action présentée avec au loin le mont Valérien. L'angle de vue pris par le peintre permet de confronter les principaux acteurs de la cérémonie de remise des drapeaux.

À droite, les présidents des institutions clés (République, Chambre des députés, Sénat), des membres du gouvernement, des élus de la Nation, des délégations étrangères ; à gauche, les chefs militaires du pays. Sur l'estrade le président de la République Jules Ferry, celui de la Chambre Léon Gambetta, celui du Sénat Léon Say, debout, font face aux militaires à cheval qui saluent. La peinture montre la fin de la remise, les régiments ayant déjà reçu leurs insignes et se préparant au défilé de clôture, visible au second plan.

Arrivés au pouvoir, les républicains décident de prendre en main une armée jugée hostile au régime. Le général Farre, qui offre des garanties républicaines, est ministre de la Guerre, refonde les relations entre pouvoir et armée. Les vieux drapeaux de 1871 (en laine) sont remplacés par de nouveaux étendards (terme de cavalerie) ou drapeaux (infanterie) avec des formules génériques affirmant les natures du régime et celle des missions des régiments : « République française », « Honneur et Patrie », les listes des batailles des régiments. La hampe du drapeau se termine par une pointe avec l'inscription « R.F. ». Le 14 juillet 1880 est une fête de redressement. La perte des drapeaux dans la guerre de 1870 a provoqué un traumatisme profond que la cérémonie chargée de symboles doit effacer.

Le pouvoir politique, au nom de la Nation, investit l'armée, émanation de la Nation, de la mission de la protéger, de la représenter, de remplir les missions qui lui sont dévolues. Ce moment de la fête civique du 14 Juillet est une étape importante dans la construction du lien entre l'armée et le peuple. Le 14 Juillet est bel et bien une fête patriotique.



Pierre Petit, photographie de la revue de Longchamp du 14 juillet 1880, © collection JD, www.military-photos.com

Pierre Petit, né en 1831 dans le Var, est un photographe, portraitiste, figure majeure de la photographie du XIX^e siècle au même titre qu'un Nadar, beaucoup plus connu que lui. Nous lui devons de multiples clichés célèbres du XIX^e siècle sans savoir toujours qui en est l'auteur. Il appartient à ces photographes qui ont laissé les nouvelles traces, témoignages de faits passés au même titre qu'Alexandre Gardner pour la guerre de Sécession.

Ses études le portent vers la technique photographique, il s'installe à Paris en 1858 et se spécialise dans les portraits pour les institutions (facultés, lycées, épiscopat...) mais aussi des artistes et personnalités, dont un célèbre portrait d'Hector Berlioz, ou encore des photographies de la statue de la Liberté dans ses ateliers.

En 1867, la commission du second Empire en fait son photographe officiel pour l'exposition universelle. Il photographie le siège de Paris, des événements de la Commune en 1871.

La photographie prise ce jour montre le passage des troupes de cavalerie devant la tribune officielle après la remise des drapeaux. Les troupes saluent les élus, présentent les drapeaux.

B. Le 14 juillet 1880, place de la République, par Alfred Roll



Alfred Roll (1846-1919), *14 juillet 1880*, huile sur toile réalisée en 1880, 1,750m x 3,700m, Paris, musée du Petit-Palais, (C) RMN / Agence Bulloz

Alfred Roll est né en 1846 à Paris, il meurt en octobre 1919. Il étudie la peinture à l'école des Beaux-Arts de Paris, se fait connaître du public dans les années 1870, puis devient peintre quasi officiel de la République après la présentation en 1880 de *La Grève des mineurs*. De fait il incarne les aspirations artistiques du nouveau régime et met ses pinceaux au service du message politique opportuniste. *Le 14 juillet 1880* s'inscrit dans cette peinture politique, comme il permet aussi de lire les rituels républicains mis en place pour cette journée devenue fête nationale.

Alfred Roll répond à une commande, vraisemblablement de Jules Ferry lui-même. Avec d'autres peintres, comme Detaille, il doit laisser trace de l'événement dans sa première

expression. Alors que Roll est présent à Longchamp le matin pour la remise des drapeaux, Ferry lui aurait indiqué que Detaille (voir tableau) s'attelle à la tâche et lui aurait demandé d'aller croquer les scènes du 14 Juillet dans les rues de Paris. Roll s'y rend, observe et peint assez rapidement cette toile aujourd'hui au musée du Petit-Palais. Le tableau de Roll, qui possède également un travail préparatoire, présente en une seule composition l'ensemble des composantes de la journée du 14 Juillet, travail exhaustif des faits et gestes ritualisés.

Il s'agit dès l'origine de faire de cette fête une fête militante : républicaine, anticléricale. Une rivalité s'établit dans la préparation des festivités entre la nouvelle fête républicaine et les fêtes traditionnelles ou les cérémonies notamment religieuses. La fête est de parti pris et, pour la première fois sans doute, l'Église est absente des cérémonies officielles, mais pas seulement par opposition proche du Clochermerle. La fête de la Fédération se révèle être d'un grand secours. Régime de liberté (et elles sont de plus en plus nombreuses sanctionnées par le droit), régime de fraternité, la République entend faire de cette journée un moment d'expression collective de paix civile, d'union nationale mais en sortant de la démarche abstraite difficile à ritualiser.

Au premier plan, sur la toile, une foule, marquée par la densité des visages et des corps, occupe toute la partie inférieure de la toile et un mat (parmi d'autres) porteur d'un bouquet de drapeaux coupe verticalement le tableau dans une structure assez simple. Le cadre spatial est une place de Paris délimitée par des immeubles en arrière-fond avec en son centre une statue. En 1879, la place dite du Château-d'Eau depuis l'installation d'une fontaine en 1811 devient place de la République, à l'emplacement d'un bastion de l'enceinte de Charles V. Des boulevards rayonnants sont alors rebaptisés, celui des Amandiers est désormais nommé avenue de la République et celui du Prince-Eugène, référence aux bonapartistes, devient le boulevard Voltaire. La place accueille donc légitimement le nouveau 14 Juillet, dont les festivités se déroulent en espace public. Les processions religieuses, les fêtes royales notamment sur les places du même nom accaparaient l'espace public. Le nouveau régime s'en empare. Il s'agit bien de reconquérir l'espace public. Les premières célébrations du 14 Juillet sont souvent associées à l'inauguration d'un monument, d'un buste.

La foule nombreuse formée de tous les âges de la vie et de toutes les catégories sociales présente une nation unie. Les vêtements indiquent la diversité sociale que les mouvements de la foule unissent en une action commune. Une partie assiste au défilé militaire de la droite vers la gauche de la peinture, défilé visible aux casques et aux fusils qui dépassent les têtes

des spectateurs. L'horizontalité du défilé est coupée par la verticalité des mats et des drapeaux qui reçoivent l'hommage de la Nation. Sur le mat central, dans l'écusson apparaît le mot « Pax ». La République se présente comme un régime de paix. Elle tend à effacer le contexte de sa naissance puisque les hommes au pouvoir en 1880 ont pour beaucoup voulu continuer la guerre après le 4 septembre 1870. Mais surtout elle s'oppose à l'Empire, régime qui a multiplié les conflits entre 1852 et 1870 malgré les engagements des débuts, conflit dont le dernier fut fatal au régime. Dès lors l'armée qui défile, composée sur le principe de la conscription, des citoyens qui défendent la Nation tout entière, occupe une place importante dans les rituels de cette journée.

Sur la gauche, sur une estrade, un orchestre joue un air, dont on ne sait bien sûr ce qu'il est. La musique et les chants accompagnent toute cette journée. Sans doute une place particulière est-elle faite à la Marseillaise, hymne affirmé de la Nation depuis 1878.

Les personnages présents sur le tableau vaquent aussi à d'autres occupations : sur la gauche, au pied de l'orchestre des couples engagent un bal du 14 Juillet. Selon Olivier Ihl, « le bal, citoyen, entretient le souvenir de l'héroïque révolution », la musique et les danses collectives racontent à leur façon l'insurrection victorieuse qu'elles célèbrent dans une démarche patriotique. Le couple associe l'homme et la femme dans la construction de l'Histoire. Le bal rend le spectateur actif, la célébration n'est pas la réception abstraite d'un message politique mais la communion d'une Nation actrice de sa propre histoire. Le bal ayant lieu généralement le soir, la population s'adonne à des jeux collectifs entre le défilé et la soirée. Les festivités sous la forme de kermesse sont prises en main par des organisations locales thématiques (harmonies, fanfares, sociétés de tir...).

Dans la journée se déroule aussi le banquet républicain absent du tableau de Roll mais si important dans les rituels et rappelant les démarches politiques des temps difficiles des républicains, notamment sous la monarchie de Juillet et sous le second Empire.

Au centre de la place, le peintre représente une statue. La Ville de Paris a ouvert un concours pour doter la place d'une statuaire en l'honneur de la République. Les frères Morice, sculpteurs, l'emportent l'un pour le groupe, l'autre pour le soubassement. Roll ne voit en 1880 qu'un modèle en plâtre, la statue de bronze et de pierre n'est installée qu'à partir de 1883. Une allégorie féminine, incarnation de la République qui refuse les formes de personnalisation du pouvoir, surmonte un piédestal orné d'allégories des principes formant la devise de la

République : liberté, égalité, fraternité, elles aussi utilisées comme « vertus théologiques » du nouveau régime, celles qui auraient le nouveau régime pour objet, qui unissent la Nation présente, dans une sorte de transfert de sacralité. La statue de la Liberté semble porter un bonnet phrygien, encore symbole d'affranchissement pour une Marianne qui passe du combat au pouvoir. Le monument inauguré en 1883 porte une série de bas-reliefs commémorant différents événements de Révolution française dont le 14 juillet 1789 et celui de l'année suivante (voir documents joints).

La lecture verticale de la peinture, du bas vers le haut, associe en un seul regard enfant, foule, armée, drapeaux, statue de la République. Comme le souligne Olivier Ihl : « *Il s'agit de donner consistance aux principes par lesquels ces hommes se proclament en mesure de gouverner le présent.* » Olivier Ihl, *La Fête républicaine*, Paris, NRF Gallimard, 1996, p 112.



Monument de la place de la République à Paris, bas-relief de Léopold Morice, présentation de la prise de la Bastille, © Adeline Riou



Monument de la place de la République à Paris, bas-relief de Léopold Morice, présentation de la Fête de la Fédération, © Adeline Riou

7. Célébrer la Nation, quelques 14 juillet marquants

En 1886, pour la première fois, une femme défile avec les militaires. Cantinière au premier bataillon du 131^e régiment d'infanterie de ligne, active pendant la guerre de Crimée, Marie Vialar défile avec son régiment devant les autorités militaires.

Le 14 juillet 1889

Le 14 juillet 1889 occupe forcément une place particulière :



Théophile Steinlen (1859-1923), *Le bal du 14 juillet*, Paris, musées de la Ville de Paris, (C) RMN / Agence Bulloz

Avec ses personnages attablés aux terrasses des cafés et ses danseurs enlacés, Steinlen saisit dans un style coloré et incisif l'exubérance joyeuse d'un bal. Le peintre rassemble pour cette fête du 14 Juillet toute une panoplie de figures familières du Paris populaire et canaille : ouvriers, artisans, gens de maison mais aussi souteneurs et escrocs que l'on surnomme alors les Apaches. La rue pavoisée de drapeaux tricolores sert de décor à cette fête nocturne qui

s'illumine aux feux des lampions. Le 14 juillet 1889 occupe une place un peu à part. L'année a commencé par les difficultés des républicains dans la crise boulangiste, s'est poursuivie par la reprise en main au printemps par le gouvernement après le fiasco du mouvement hétérogène antirépublicain. Au mois de mai les cérémonies du centenaire de la Révolution française commencent de même que l'exposition universelle. La France se ressoude autour de ces célébrations majeures.

Installé à Montmartre depuis 1881, le Suisse Steinlen est un familier de ce moment de liesse populaire. Depuis son instauration en 1880, le 14 Juillet, qui rappelle la prise de la Bastille, emblème du renversement du pouvoir monarchique, est un moment de cristallisation de l'identité nationale. Au fil des années, les manifestations gagnent les faubourgs de la capitale décorés pour l'occasion d'arcs de triomphe, de guirlandes de feuillages, de drapeaux et de lampions. Fervent lecteur de Zola dont il est l'ami, Steinlen se fait connaître par ses illustrations et ses caricatures sociales et politiques qui paraissent dans la presse. Mais, comme son aîné Daumier, il consacre à la peinture la part la plus secrète et la plus libre de sa création. En novembre 1959, *Le Bal du 14 juillet* figure à la rétrospective que le Salon d'automne consacre à Steinlen. Cette peinture qui est l'une des plus grandes peintes par l'artiste rejoint alors les collections de la Ville de Paris.

Le 14 juillet 1910, en province

Exemple de 14 Juillet en province : affiche de Cosne-Cours-sur-Loire, en 1910.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ

VILLE DE COSNE

FÊTE NATIONALE

DU 14 JUILLET 1910

PROGRAMME DE LA FÊTE :
MERCREDI 13 JUILLET, à 8 heures 1/2 du soir

Grande Retraite aux Flambeaux

Par la **MUSIQUE DU 85^e D'INFANTERIE**

ITINÉRAIRE : Place des Victoires, boulevard de la République, rue du Commerce, rue des Rivières St-Jacques, rue Gambetta, place de la Gare, rue du 14 Juillet, rue du Ponceau, rue de Cours, rue Sadi-Carnot, rue de Paris, rue Edme-Lavarenne, rue Marcellin-Berthelot, rue Eugène-Pelletan, rue des Ponts, rue Saint-Jacques, rue Saint-Agnan.

A 8 heures et demie, SALVES D'ARTILLERIE sur le tertre du Pont des Dimanches

JEUDI 14 JUILLET

A 5 heures du matin	SALVES D'ARTILLERIE	A 8 heures du matin, à l'Hôtel de Ville	Distribution de Secours aux Indigents
	A 9 heures du matin, Boulevard de la République		
Revue des Troupes de la Garnison		A 7 h^{1/2}, boulevard de la République	
A 2 heures du soir, place Saint-Agnan	MAT DE COGAGNE	A 7 h^{1/2}, boulevard de la République	JEU DU BAQUET
A 4 heures, quai de l'Hôtel de Ville	EXERCICES DE GYMNASTIQUE par "La Cosmos" "	De 10 à 12 heures, place de la Gare	
A 3 h. 1/2, place de la Poste	COURSE EN SACS	CONCERT par la PANFARME MUNICIPALE	
De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, boulevard de la République	CONCERT par la Musique militaire		

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer.

L'Affiche fut imprimée par M. ...

CHANSON.

Affiche pour la célébration du 14 juillet 1910 à Cosne, Archives municipales de Cosne, 1 I 38.

À la veille de la Grande Guerre, la fête nationale est bien implantée dans les communes de France. Les combats du début ont laissé place à une commémoration qui touche tous les Français en même temps. Vivre en même temps les mêmes choses dans une « simultanée des émotions », selon l'expression de Mona Ozouf, renforce la profondeur du sentiment d'appartenance à la même communauté nationale.

La commune de Cosne-Cours-sur-Loire, dans la Nièvre, annonce sa fête du 14 juillet 1910. Une affiche aux trois couleurs incontournables présente le programme sur deux jours : la retraite aux flambeaux le 13 au soir puis les festivités du 14. L'affiche liste les composantes nécessaires pour « avoir un beau 14 Juillet » : de la musique, par fanfare ou par musique militaire, celle d'un régiment invité (ici un régiment d'infanterie). La musique doit entraîner la population, elle accompagne l'ensemble des festivités. Elle scande, émeut, fédère selon les morceaux joués. *La Marseillaise* occupe une place particulière. Le défilé est annoncé ici par l'expression « Revue de troupes », elle consiste en une présentation des conscrits, réunis dans un régiment proche, sis souvent au chef-lieu d'arrondissement.

La commune n'oublie pas les indigents. Dès les premières célébrations selon le programme fixé par la chambre en 1880, des distributions matérielles d'aide aux nécessiteux accompagnent cette célébration. Solidarité sans doute plus que fraternité, charité élevée au rang de vertu républicaine.

Le nom du maire, signataire de l'affiche invitant l'ensemble des populations, met face à face l'autorité civile issue du suffrage universel, mandatée par ses concitoyens, et le régime dont il est aussi un élément clé, cellule de base du fonctionnement républicain.

Le 14 juillet en 1912, à Paris

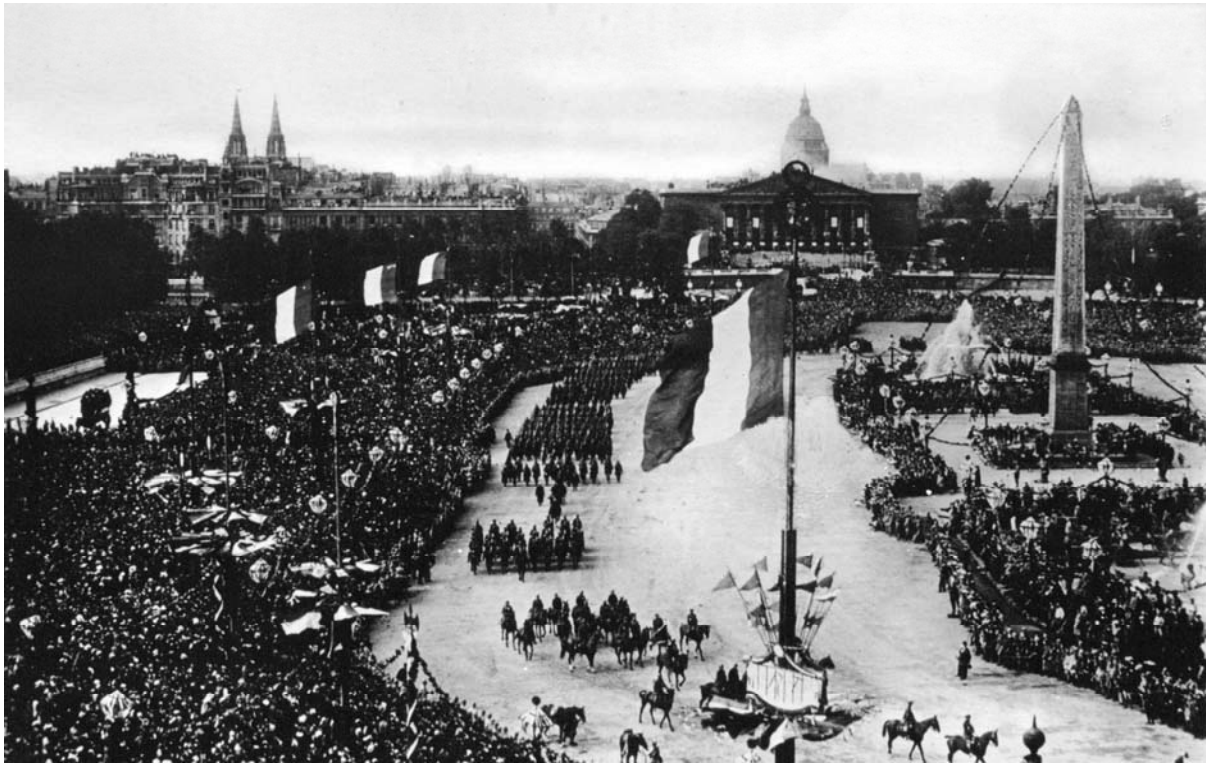


14 juillet, bal populaire, photographie Agence Rol, 1912, Gallica, BNF.

Sur la photographie prise à Paris en 1912, la rue devient un lieu de sociabilité populaire, envahi par une foule. Les couples dansent, des couples se font, des femmes dansent entre elles, des spectateurs aperçoivent le photographe et l'observent, semblant alors poser. Le pavé est transformé en une scène de danse, le mouvement est rapide, des terrasses, des chaises accueillent le public. Jour de fête que ce 14 Juillet dans un quartier populaire. Mais surtout, comme pour le défilé, l'espace public est pris en main par le peuple de Paris. Il se substitue aux autres formes de contrôle de l'espace public comme les manifestations catholiques notamment.

Le 14 juillet 1919 : « qui a vu ce jour a vécu »

Clemenceau s'adresse au maréchal Pétain au soir de la manifestation.



Défilé du 14 juillet 1919 place de la Concorde à Paris, © Heritage images / Leemage

L'intérêt d'un regard sur cette célébration du 14 juillet 1919 repose sur l'instrumentalisation de la date et sa mise en relation avec la Grande Guerre close quelques mois plus tôt. La mortalité de masse, les traces visibles de la guerre sur les hommes et les biens conduisent la population à préférer les commémorations intimistes, locales, aux grandes processions nationales. Cependant cette date du 14 juillet 1919 a offert une manifestation d'une rare intensité, donnant sans doute une dimension supplémentaire à la journée comme un apogée du 14 Juillet, fête nationale. Pour Annette Becker, il peut s'agir aussi d'une manifestation de l'union sacrée, dans la commémoration de l'une des dernières manifestations de cette alliance de toutes les forces vives de la Nation contre un ennemi commun.

La photographie montre une foule très nombreuse, place de la Concorde. C'est en effet une population importante qui est descendue dans les rues de Paris mais aussi venue de province. Elle est estimée à deux millions de personnes dans les rues de la capitale. La fête du 14 Juillet

telle qu'elle a été fixée par la première célébration de 1880 donne à l'armée et au drapeau une place essentielle. Les deux éléments trouvent bien évidemment en 1919 une place qui n'est pas tout à fait festive mais qui entre dans la démarche commémorative. La ville s'est couverte de drapeaux, de fanions, de rubans aux trois couleurs, alors que le 13, dans la journée, le président de la République, le Lorrain Raymond Poincaré, a remis à Joffre, Foch et Pétain leur épée de maréchal. Ces trois vainqueurs de la guerre, présents dans la durée, organisant la défense dans le plus grand respect des hommes ou encore coordonnateur des forces de la victoire, conduisent le grand défilé militaire du 14 Juillet.

Les Beaux-arts furent chargés de préparer le parcours du défilé en créant une voie triomphale sur les Champs-Élysées, des urnes embrasées, des canons pris à l'ennemi et disposés en trophées, surmontés de coqs gaulois, des mats avec écussons et drapeaux, des guirlandes.

L'armée française ferme la marche avec à sa tête le maréchal Pétain.

Le défilé commença par la marche de mille mutilés, au nom des millions de blessés, d'invalides de guerre, suivis des corps de troupes alliés par ordre alphabétique. Même les lumineuses nocturnes du 14 Juillet, à l'origine des lampions, se teintent de la mémoire du conflit, indiquant les lieux des grands sacrifices. Place de la Concorde, la statue de Strasbourg avait été transformée en monument aux morts, cénotaphe recherché symbolisant morts et disparus.

La cérémonie ne reçoit cependant pas l'aval de toutes les forces de la nation, les socialistes sortis de l'union sacrée en 1917 dénoncent le caractère militariste de la célébration, appellent à une morale publique fondée sur le respect des morts, critiquent la fête de la victoire. La guerre vient de se clore, le 28 juin 1919, par la signature du traité de Versailles, qui ne satisfait personne, dans un climat social français détestable avec des grèves, des revendications et des difficultés sociales (loi de 8 heures).

Un autre groupe, les catholiques, longtemps identifié comme hostile à la République puis intégré à elle par le ralliement des années 1890, réintégré aussi à la Nation par sa participation à l'union sacrée et son rôle dans les forces combattantes critique les festivités. Si l'hommage aux soldats morts et vivants plaît aux catholiques le caractère profondément laïc des cérémonies est considéré comme une atteinte à cette union. Le gouvernement Clemenceau, dont l'anticléricalisme n'est pas oublié, refuse de renouer des relations avec le Saint-Siège ou

encore d'associer le Sacré-Cœur dont la basilique est consacrée en octobre de la même année. La basilique du Sacré-Cœur prend une place particulière pour les morts de la Grande Guerre puisqu'elle devient lieu de mémoire des Parisiens morts pendant la guerre.

Il existe des images filmées de cette manifestation du 14 juillet 1919, voir :

[L'INA, 14 juillet 1919, défilé de la victoire 01/01/1946 - 47s](#)

1936, le Front populaire, un 14 Juillet ouvrier

La célébration associe la dimension nationale à la dimension sociale. Si, comme c'est la tradition, un défilé militaire descend les Champs-Élysées, les manifestations investissent les grands lieux parisiens du monde ouvrier, en souvenir également du serment de constitution du Front populaire prononcé un an plus tôt jour pour jour. La victoire du Front populaire au printemps s'est accompagnée d'un vif mouvement social avec des grèves et occupations d'usines. Les accords Matignon, les premières mesures de lutte contre la misère, le chômage, les formes d'aboutissement ainsi que des revendications sociales et culturelles nourrissent chez les ouvriers le sentiment d'une prise en compte de leurs attentes. Aussi, en cette journée de fête nationale traditionnellement conçue comme celle de la Concorde nationale, les ouvriers défilent dans les rues des grandes villes, célébration d'une victoire. Les quartiers est de Paris sont investis par une foule estimée à un million de personnes, comme le rappelle Danielle Tartakowsky, et les festivités durent trois jours avec, pour la première fois, un 14 Juillet qui prend les allures d'une « manifestation de rue ». la tradition révolutionnaire refait surface en cette journée anniversaire.

Dans un élan patriotique, le 14 juillet 1939 voit pendant trois jours le défilé des troupes de l'armée française et de l'empire. Derniers feux d'une puissance déchuë, à laquelle le gouvernement Daladier propose de commémorer 1790 et non le cent cinquantième anniversaire de la Révolution. Le 14 juillet suivant, les Allemands sont à Paris, le maréchal Pétain vient d'obtenir les pleins pouvoirs. Aussi la commémoration prend-elle un air de commémoration recueillie où l'Église trouve une place nouvelle. Il faut chercher à Londres un 14 Juillet dans la tradition. Le général de Gaulle fait défiler les troupes réduites d'une France Libre en construction (des photographies sont disponibles sur de nombreux sites Internet).

Chaque 14 juillet, la *Carmagnolle* et le *Ah ça ira* sont diffusés sur Radio Londres, par les [ondes de la BBC](#).

Le 14 juillet 1945, le pays fête à la fois la victoire, la paix retrouvée et sans doute cherche à travers quelques cérémonies à oublier les dissensions nationales, les trajectoires tortueuses d'un temps aboli. La prise de la Bastille, la fête de la fédération ont des allures de résistance à un autre ennemi. Dans la ville de Lyon, le défilé militaire associe troupes étrangères victorieuses, troupes locales - notamment les chasseurs alpins -, remise de décorations et défilé populaire.

Vous trouverez sur le site de l'Ina de nombreux enregistrements vidéo de divers 14 Juillet.

Conclusion

Nous ne voulons pas nous attarder sur les 14 Juillet contemporains. Il nous semble qu'ils oublient la Bastille, la Fédération, que les enjeux du passé n'ont plus les mêmes résonances, au profit d'une démonstration de sécurité militaire, qu'ils contribuent aussi au renforcement de la présidentialisation du régime à travers l'application du droit de grâce, dans une démarche régaliennne, fortement attendue par la population.

Reprenons les termes d'Henri Martin : « *Le 14 juillet, c'est la Révolution tout entière.* » Le bicentenaire de la Révolution a montré combien même une présidence de gauche pouvait centrer sur les acquis de 1789 les principes contenus dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en oubliant d'autres faits majeurs. Dans les années de préparation du bicentenaire, alors que la droite néolibérale exerce le pouvoir, une campagne virulente remet en cause la place du 14 Juillet dans la mythologie républicaine. Depuis quelques mois, la presse de droite, comme *le Figaro*, dénonce la violence gratuite de cette journée de juillet 1789 et, encore une fois, l'élévation au rang de mythe fondateur d'un fait jugé finalement sans importance. Bien sûr, il s'agit là d'une nouvelle offensive de la contre-révolution, dans une version « soft » mais que l'humanité dénonce comme étant héritière de « l'émigration de Coblenze ».

Cependant le calendrier inscrit bien le 14 Juillet comme fête nationale : la journée est toujours chômée. Elle ne clôt plus vraiment le calendrier scolaire, encore que les examens et concours de l'Éducation nationale se terminent souvent quelques jours avant la célébration. Inscrite dans une période de vacances, elle passe un peu inaperçue, sauf si de façon exceptionnelle le pouvoir en profite pour la transformer en un hommage particulier ([cinquantenaire des indépendances africaines en 2010](#)) ou en forme d'intervention présidentielle.

Les républicains de 1880 ont inventé un langage, certes aujourd'hui moins maîtrisé notamment par ceux auxquels il est destiné. Cette fête a voulu éviter les formes d'excès, les dissensions politiques, sociales. Elle a voulu dès l'origine « créer la simultanéité des émotions », comme le souligne avec force Mona Ozouf dans un moment dont la dimension pédagogique affronte une société de moins en moins portée sur les apprentissages.

Retour aux sources

Les glorieux anciens... devenus des sources

Adolphe Thiers, *Histoire de la Révolution française*, Bruxelles, J. P. Meline, 1834.

Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Chamerot, 1847.

Edgar Quinet, *La Révolution*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven & Cie, 1866.

Bibliographie indicative

Claude Quétel, *L'Histoire véritable de la Bastille*, Paris, Larousse, 2006.

Guy Chaussinand-Nogaret, *La Bastille est prise*, Paris, Éditions Complexe, 1988.

Arlette Farge, « La Bastille, mythe et réalités », in *L'État de la France pendant la Révolution* (sous direction de M. Vovelle), Paris, La Découverte, 1988.

Guy Chaussinand-Nogaret, *1789*, Paris, Éditions Hervas, 1989.

Mona Ozouf, *La Fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976.

Olivier Ihl, *La Fête républicaine*, Paris, NRF, 1996, 402 p.

Christian Amalvi, « Le 14 Juillet. Du *dies irae* à Jour de fête », in *Les Lieux de mémoire* (sous direction de P. Nora), Paris, Gallimard, coll. « Quarto », édition 1997, pp 383-422.

Annette Becker, revue *Vingtième siècle*. 14 juillet 1919-11 novembre 1920, mort où est ta victoire ?

Entre autres articles, accessibles sur la toile...

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichepage.php?idLang=de&idPage=10646>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_02941759_1996_num_49_1_348

2

Filmographie et documents Ina

La Révolution française : les années lumières, Robert Enrico et Richard T. Heffron, les films Ariane, 1989.

Le 14 juillet heure par heure, [Interview de l'historien Claude Quétel](#).

[Le 14 juillet à Lyon](#), Les Actualités françaises, 20/07/1945, 01min 35s.

Bombardement de la région parisienne le 14 juillet, France Actualités, 23/07/1943, 59s.

[Revue bal et feu d'artifice du 14 Juillet](#), Les Actualités françaises, 16/07/1952, 01min 58s.

Le 14 juillet 1942, Office français d'informations cinématographiques, 01/01/1944, 05min 06s.

Le 14 juillet 1989, extrait du journal d'Antenne 2 (site de l'Ina).